3° par le remplacement, dans le deuxième alinéa, de «2 cycles ovulatoires si aucun ovule n'est obtenu à l'issue du premier » par « un deuxième cycle ovulatoire si lors du premier cycle, le nombre de follicules est insuffisant et que le prélèvement d'ovules n'a pas eu lieu »;

4° par l'ajout, à la fin, de l'alinéa suivant:

«Les services visés au paragraphe h du premier alinéa sont considérés assurés uniquement si les embryons ont été créés en utilisant le matériel reproductif d'un membre du projet de procréation assistée qui présente un risque élevé de concevoir un enfant atteint d'une maladie héréditaire monogénique ou d'un remaniement chromosomique hérité desquels découle une maladie ou une anomalie grave, invalidante ou mortelle, se déclarant à l'enfance ou à l'âge adulte, et pour laquelle il n'y a pas de traitement permettant d'en neutraliser le caractère grave, invalidant ou mortel. Ils ne sont pas considérés comme des services assurés s'ils visent:

- a) à dépister des embryons porteurs de maladies ou d'anomalies récessives lorsqu'un seul parent est porteur de la maladie ou de l'anomalie;
- b) à dépister un embryon possédant des gènes de susceptibilité aux maladies multifactorielles;
- c) à sélectionner un embryon afin d'en faire un donneur de tissus ou de cellules souches seulement;
- d) à sélectionner le sexe d'un enfant sauf dans le cas d'une maladie ou d'une anomalie liée au chromosome X;
- e) à produire volontairement un enfant atteint d'incapacités ou de handicaps. ».
- **6.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 34.9, du suivant:
- **«34.9.1.** Les services de procréation assistée requis à des fins de stimulation ovarienne par agent injectable hors insémination artificielle ou FIV sont considérés comme des services assurés. ».
- **7.** L'article 34.10 de ce règlement est modifié par le remplacement de «34.9» par «34.9.1».
- **8.** Le présent règlement entre en vigueur le 6 mars 2024.

82468

A.M., 2024

Arrêté numéro 5165 du ministre de la Justice en date du 31 janvier 2024

Code de procédure civile (chapitre C-25.01)

CONCERNANT le règlement intitulé Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

VU l'article 28 du Code de procédure civile (chapitre C-25.01) qui permet au ministre de la Justice, de modifier une règle de procédure ou d'en adopter une nouvelle afin de procéder à un projet pilote pour une période maximale de trois ans, après avoir pris en considération les effets du projet sur les droits des personnes, avoir obtenu l'accord du juge en chef du Québec ou du juge en chef de la Cour supérieure ou de la Cour du Québec, selon leur compétence, et avoir pris l'avis du Barreau du Québec et, le cas échéant, de la Chambre des notaires du Québec ou de la Chambre des huissiers de justice du Québec.

VU la publication d'un projet de règlement relatif au Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce à la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* du 15 novembre 2023, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1), avec avis qu'il pourrait être édicté par le ministre de la Justice à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication;

VU l'expiration du délai de 45 jours;

VU l'accord du juge en chef de la Cour supérieure;

CONSIDÉRANT l'avis du Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT les effets positifs du projet pilote sur les droits des personnes;

CONSIDÉRANT les commentaires reçus lors de la consultation;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'édicter ce règlement;

ARRÊTE CE QUI SUIT:

QUE le règlement intitulé Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce, annexé au présent arrêté, soit édicté.

Québec, le 31 janvier 2024

Le ministre de la Justice, SIMON JOLIN-BARRETTE

Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce

Code de procédure civile (chapitre C-25.01, article 28)

CHAPITRE I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent règlement s'applique à toute action ou demande interprovinciale ou internationale en obtention, modification, annulation ou suspension d'une ordonnance relativement à des aliments faite en vertu des articles 18 à 19.1 de la Loi sur le divorce (L.R.C. 1985, ch. 3 (2° suppl.)). Il s'applique également à toute procédure liée à une telle action ou demande.

Toute telle action ou demande intentée au Québec et toute procédure liée à celle-ci sont réputées être des matières familiales au sens du Code de procédure civile (chapitre C-25.01).

- **2.** Le présent règlement s'applique dans tous les districts judiciaires.
- **3.** Une règle prévue au présent règlement prime sur toute disposition incompatible du Code de procédure civile.

Les dispositions suivantes de ce Code ne s'appliquent pas à une action ni à une demande visées à l'article 1 et présentées au Québec :

- 1° le troisième alinéa de l'article 1;
- 2° les articles 17 et 20;

- 3° les articles 99 à 104;
- 4° 1'article 107;
- 5° les articles 145 à 152;
- 6° les articles 161 à 165;
- 7° le troisième alinéa de l'article 170;
- 8° les articles 171 à 183;
- 9° les articles 206 à 208:
- 10° l'article 210;
- 11° les articles 212 à 230;
- 12° les articles 246 à 320;
- 13° 1'article 336;
- 14° les articles 339 à 344;
- 15° les articles 391 à 408:
- 16° 1'article 410;
- 17° le deuxième alinéa de l'article 411;
- 18° les articles 412 à 443;
- 19° les articles 445, 448 et 449;
- 20° les articles 451 à 456.1:
- 21° les articles 458 à 488:
- 22° les articles 490 et 492;
- 23° les articles 494 à 655;
- 24° les articles 778 à 836;
- 25° l'annexe I.

De même, l'article 26.1 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale (chapitre C-25.01, r. 0.2.4) ne s'applique pas à une action ni à une demande visées à l'article 1 et présentées au Québec.

4. Aux fins de l'article 45 du Code de procédure civile, si le défendeur québécois n'a pas de domicile au Québec mais qu'il y a sa résidence habituelle au sens de la Loi sur le divorce, cette résidence est réputée être son domicile pour l'application de cet article.

- 5. Lorsqu'en vertu de la Loi sur le divorce une preuve ou des prétentions peuvent être exposées par affidavit, l'article 105 du Code de procédure civile s'applique à cet affidavit sous réserve que l'interrogatoire de la personne qui a prêté serment peut se faire par écrit ou par tout moyen technologique.
- **6.** Une pension alimentaire exigible d'un parent pour son enfant qui est en lien avec toute demande ou action visée à l'article 1 est fixée conformément aux Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants.

CHAPITRE II

PROCÉDURE DE DEMANDE

7. La demande d'ordonnance relativement à des aliments faite en vertu du paragraphe 18.1 (1) a) de la Loi sur le divorce, par un demandeur québécois est présentée au moyen du formulaire prescrit par l'autorité désignée de la province ou du territoire canadien où le défendeur réside. Cette demande est transmise au ministre de la Justice qui l'achemine à l'autorité désignée de la province ou du territoire canadien concerné.

La demande d'ordonnance relativement à des aliments faite en vertu de ce paragraphe par un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci.

8. La réponse du défendeur québécois liée à une demande d'ordonnance relativement aux aliments en vertu du paragraphe 18.1 (1) a) de la Loi sur le divorce est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci. Dans les 30 jours de la signification de la demande, cette réponse est déposée au greffe de la Cour supérieure et une copie est transmise au ministre de la Justice.

Faute pour ce défendeur de produire une réponse dans le délai imparti, l'ordonnance est rendue par défaut.

9. Une demande d'ordonnance relativement à des aliments faite en vertu du paragraphe 19 (1) a) de la Loi sur le divorce, par un demandeur qui réside dans un État désigné au sens de l'article 18 de cette loi est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci.

La réponse du défendeur québécois est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci. Dans les 30 jours de la signification de la demande, la réponse est déposée au greffe de la Cour supérieure et une copie est transmise au ministre de la Justice.

Faute pour ce défendeur de produire une réponse dans le délai imparti, l'ordonnance est rendue par défaut.

- **10.** Sur réception d'une demande en vertu de l'article 7 ou 9, le greffier de la Cour supérieure inscrit celle-ci sur les registres de la Cour et, le cas échéant, il ouvre le dossier et lui attribue un numéro d'identification.
- **11.** Si, en vertu du paragraphe 18.1 (13) de la Loi sur le divorce, la Cour supérieure du Québec doit obtenir des éléments de preuve supplémentaires d'un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien, elle demande au ministre de la Justice de communiquer avec l'autorité désignée de la province ou du territoire où réside le demandeur.

De même, si le tribunal d'une autre province ou d'un territoire canadien doit obtenir des éléments de preuve supplémentaires d'un demandeur québécois, l'autorité désignée de l'autre province ou du territoire demande au ministre de la Justice de communiquer avec ce demandeur.

- **12.** Si, en vertu du paragraphe 19 (11) de la Loi sur le divorce, la Cour supérieure doit obtenir des éléments de preuve supplémentaires d'un demandeur qui réside dans un État désigné au sens de l'article 18 de cette loi, elle demande au ministre de la Justice de communiquer avec le demandeur ou avec l'autorité responsable de l'État désigné.
- **13.** Le greffier de la Cour supérieure fait signifier au défendeur québécois, conformément aux articles 116 à 120 du Code de procédure civile, toute demande d'ordonnance relativement à des aliments qui le concerne et qui est faite par un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien ou par un demandeur qui réside dans un État désigné au sens de l'article 18 de la Loi sur le divorce.

Cette demande est accompagnée des documents qu'elle contient et d'un avis qui détaille la manière dont ce défendeur doit donner suite à celle-ci et qui énonce son obligation, le cas échéant, de fournir des documents ou des renseignements.

CHAPITRE III DÉROULEMENT DE L'INSTANCE

14. Toutes les dispositions du Code de procédure civile qui s'appliquent aux demandes d'ordonnance relativement à des aliments visées à l'article 18.1 ou 19 de la Loi sur le divorce sont adaptées pour que toute référence au protocole de l'instance visé aux articles 148 à 152 y soit retirée.

15. Lorsque, à l'égard d'une demande d'ordonnance relativement à des aliments visée à l'article 18.1 ou 19 de la Loi sur le divorce présentée par un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien ou dans un État désigné au sens de l'article 18 de cette loi, la Cour supérieure tient une conférence de gestion en vertu des articles 153 à 156 du Code de procédure civile, le greffier y convoque le ministre de la Justice.

Les articles 153 à 156 s'appliquent en tenant compte de la participation du ministre.

16. Lorsque le greffier inscrit le dossier pour instruction et jugement, il notifie au défendeur québécois et à son avocat, le cas échéant, de même qu'au ministre de la Justice un avis les informant de la date fixée pour l'instruction, à moins que la date n'ait été fixée par la Cour supérieure en vertu de l'article 154 du Code de procédure civile. La mention de cette notification au registre de la Cour fait présumer sa réception.

Le fait pour une partie de ne pas avoir reçu l'avis ne justifie pas la remise de l'instruction dès lors que son avocat l'a reçu.

Faute par le défendeur québécois de se présenter à l'instruction, l'ordonnance est rendue par défaut.

CHAPITRE IV DÉSISTEMENT

17. Le désistement d'un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien ou dans un État désigné au sens de l'article 18 de la Loi sur le divorce se fait au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci.

Le désistement met fin à l'instance dès que le ministre de la Justice dépose le formulaire au greffe de la Cour supérieure. Le désistement est notifié aux autres parties par le greffier.

Le désistement remet les choses en état.

CHAPITRE V ORDONNANCE

- **18.** L'ordonnance de la Cour supérieure en vertu de l'article 18.1 ou 19 de la Loi sur le divorce ne porte que sur des aliments.
- **19.** Une décision visée à l'article 19.1 ou une ordonnance visée à l'article 20 de la Loi sur le divorce est exécutoire dès son dépôt au greffe de la Cour supérieure. Le greffier transmet l'ordonnance à toute partie québécoise et au ministre de la Justice.

Le dépôt en vertu du premier alinéa constitue l'enregistrement prescrit à l'article 19.1 ou 20 de la Loi sur le divorce.

L'exécution d'une décision ou d'une ordonnance visée au premier alinéa se fait par l'Agence du revenu du Québec en vertu de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (chapitre P-2.2).

CHAPITRE VI DISPOSITION FINALE

20. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* et cesse d'avoir effet le (*inscrire ici la date qui suit de deux ans celle de l'entrée en vigueur du présent règlement*).

Annexe I (deuxième alinéa de l'article 7 et premier alinéa de l'article 9)

de la Justice	
	4
Québec 🖁	4

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE (articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du l	ministère de la Just	ice			
Numéro de référence du dossie	er de l'Autorité dési	gnée requérante :			
PARTIE 1- IDENTIFICATION DE	LA PARTIE DEMIAN	Prénoms			Date de naissance
THOMS		Trenoms			AAAA / MM / JJ
Téléphone de résidence	Cellulaire		Téléphone au	ı bureau	
() -	() -		()	-	Poste :
Courriel			Langue de corre	spondance	
			Français	Ang	lais
Adresse de résidence (No civique, rue,	nº d'appartement, ville	, province, État, pays)			Code postal/code ZIP
Adresse postale si différente (Nº civiqu	ue, rue, nº d'apparteme	nt, ville, province, État,	pays)		Code postal/code ZIP
Je demande que mes inform		es ne soient pas div	ulguées aux a	autres parties	s en raison de
violence conjugale ou famil	iale				
PARTIE 2- IDENTIFICATION DE	LA PARTIE DÉFEND				
Noms		Prénoms			Date de naissance
					AAAA / MM / JJ
SECTION 2.1– INFORMATIONS	(SI ELLES SONT CO	NNUES) CONCERN	ANT LA PART	IE DÉFENDER	RESSE
Téléphone de résidence	Cellulaire	•	Téléphone a		
() -	() -		()	-	Poste :
Courriel			•	Nº d'assurano	ce sociale
Adresse de résidence au Québec (No d	civique, rue, no d'appart	tement, ville)			Code postal

Ajouter un enfant majeur (+) PARTIE 4— RENSEIGNE Date du mariage DAAAA / MM / JJ Une copie du jugem SECTION 4.1— ORDONI Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2— DOSSIER DEMANDE	MENTS SUR LE DI ate du divorce AAA / MM / JJ ment de divorce ca VANCES ALIMENT Date	VORCE Province ou ter	ritoire canadien où le jugement nte à la présente demande IEURES À LA PRÉSENTE DE	е
Adresse de résidence (No change de résidence (No change de résidence de réside	MENTS SUR LE DI ste du divorce AAA / MM / JJ ment de divorce ca	VORCE Province ou ter anadien est join AIRES ANTÉRI	ritoire canadien où le jugement nte à la présente demande IEURES À LA PRÉSENTE DE	de divorce a été rendu e
PARTIE 4- RENSEIGNED Date du mariage Date du mariage Date du Jugem Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONI Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE	nent de divorce NANCES ALIMENT Date	Province ou ter anadien est joi	nte à la présente demande	е
Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONI Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE	nent de divorce NANCES ALIMENT Date	Province ou ter anadien est joi	nte à la présente demande	е
Date du mariage AAAA / MM / JJ Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONI Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE	nent de divorce NANCES ALIMENT Date	Province ou ter anadien est joi	nte à la présente demande	е
Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONI Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE	nent de divorce ca	anadien est joi	nte à la présente demande	е
Une copie du jugen SECTION 4.1- ORDONI Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE	NANCES ALIMENT	AIRES ANTÉRI	IEURES À LA PRÉSENTE DE	
Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2 – DOSSIER DEMANDE	NANCES ALIMENT Date	AIRES ANTÉRI	IEURES À LA PRÉSENTE DE	
Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE	AAA		N° de référence de la décision	on
Ajouter une ordonnance alime SECTION 4.2- DOSSIER DEMANDE		A/MM/JJ		
DEMANDE	entaire (+)			
Nº de dossier	DE PERCEPTION	POUR LES ORI	DONNANCES ALIMENTAIR	RES ANTÉRIEURES À LA PRÉSENTE
	Provir	nce ou territoire c	canadien / État / Pays	
Arrérages				
421- Indiquer le monta	nt total des arréra	ages: \$	en date du : AAAA / MM	
422-Indiquer le montai	nt des versements	s mensuels	ou 🗌 annuels ordonnés	par le tribunal : \$
SECTION 4.3- ORDON	NANCES PARENTA	ALES		
Date de la décision			N° de référence de la décision	on
AAAA / MM / JJ				
Ajouter une ordonnance parer				

PARTIE 5- NATURE DE LA DEMANDE : I ALIMENTAIRE EST DEMANDÉE		
Indiquer, en cochant la ou les cases app alimentaire :	ropriées, les personnes pour qui vous d	emandez une ordonnance
510- L'ex-époux identifié à la part	ie 1 : remplir la <u>partie 6</u>	
520- Les enfants mineurs identifié partie 7	s à la partie 7 et les enfants majeurs ide	entifiés à la partie 3 : remplir la
530- Les enfants mineurs identifié	s à la partie 7 : remplir la partie 7	
540- Les enfants majeurs identifié	s à la partie 3 : remplir la <u>partie 7</u>	
ATTENTION : Cette demande ne peut _l ordonnance de garde à l'égard des enfa		une ordonnance parentale ou une
PARTIE 6- ORDONNANCE ALIMENTAIR	E POUR EX-ÉPOUX	
601- Indiquer le montant de la pension	alimentaire pour ex-époux réclamé :	\$
602- Préciser si ce montant est réclamé	mensuellement ou annuellemen	nt
603- Inscrire la date à compter de laque	lle le versement de la pension alimenta	ire devrait débuter : AAAA / MM / JJ
PARTIE 7- ORDONNANCE ALIMENTAIR	E POUR ENFANTS	
Si l'ordonnance alimentaire pour enfant	s (présente demande) :	
710- Concerne des enfants mineurs e	et majeurs, veuillez remplir la section 7.	1 et passez à la partie 8
720- Concerne uniquement des <u>enfar</u>	nts mineurs, veuillez remplir la section 7	7.2 et passez à la partie 8
730- Concerne uniquement des <u>enfar</u>	nts majeurs, veuillez remplir la section 7	7.3 et passez à la partie 8
SECTION 7.1– ORDONNANCE ALIMENTA	AIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJ	EURS
711- Indiquer le montant de la pension directrices fédérales sur les pensions		ijeurs réclamé selon les <i>Lignes</i>
712- Préciser si ce montant est réclamé	mensuellement ou annuellemen	nt
713- Indiquer le montant des dépenses (joindre les pièces justificatives – vo		ts mineurs et majeurs réclamé
	es pour enfants mineurs et majeurs dev	rrait débuter : AAAA / MM / JJ
715- Identifier les enfants mineurs conc		ition d'une ordonnance alimentaire :
Noms	Prénoms	Date de naissance
Obligation alimentaire découlant d'une	relation de : 🗌 Filiation 📗 En lieu et p	lace d'un parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
716- Identifier, au moyen de leurs préndalimentaire :	oms, les enfants majeurs concernés par	la présente demande d'ordonnance
Prénoms :		

SECTION 7.2- ORDONNANCE ALIMENTAIRE POU	IR ENFANTS MINEURS	
721- Indiquer le montant de la pension alimentai fédérales sur les pensions alimentaires pour e		nes directrices
722- Préciser si ce montant est réclamé mens		
723- Indiquer le montant des dépenses spéciales pièces justificatives – voir la ligne 912 de la pa	ou extraordinaires pour enfants mineurs récl	amé (joindre les
724- Inscrire la date à compter de laquelle le vers aux dépenses spéciales ou extraordinaires po		
725- Identifier les enfants mineurs concernés par	la présente demande d'ordonnance alimenta	aire :
Noms	Prénoms	Date de naissance
		AAAA / MM / JJ
Obligation alimentaire découlant d'une relation o	de : Filiation En lieu et place d'un parer	nt
Ajouter un enfant mineur (+)		
SECTION 7.3- ORDONNANCE ALIMENTAIRE POU	IR ENFANTS MAJEURS	
731- Indiquer le montant de la pension alimentai	re pour enfants majeurs réclamé selon les <i>Lig</i>	nes directrices
fédérales sur les pensions alimentaires pour e	enfants : \$	
732- Préciser si ce montant est réclamé 🔲 mens	uellement ou 🗌 annuellement	
733- Indiquer le montant des dépenses spéciales pièces justificatives – voir la ligne 912 de la pa		amé (joindre les
734- Inscrire la date à compter de laquelle le vers aux dépenses spéciales ou extraordinaires po	sement de la pension alimentaire et du monta our enfants majeurs devrait débuter : AAAA / I	•
735- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les e alimentaire :	enfants majeurs concernés par la présente der	mande d'ordonnance
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		
PARTIE 8– MINISTÈRE OU ORGANISME GOUVER	NEMENTAL	
Un ministère ou un organisme gouvernemental p prendre part (si les règles de droit applicables le	ourrait requérir d'être informé de la présente	•
801- Je reçois de l'aide au revenu ou de l'a		

PARTIE 9- DOCUM	ENTS ANNEXÉS AFI	N DE COMPLÉTER L	A DEMANDE	
901- Jugement of 902- Jugement of 903- Ordonnance antérieures) 904- États de co 905- Ordonnance 906- Acte ou cei 907- Certificat of 908- Preuve d'ir d'enseignement	de divorce canadier en séparation de co les alimentaires (tou mpte ou relevés de les parentales rtificat de naissance u jugement d'adop ascription à une inst e secondaire ou pos n requise en vertu d ure civile du Québe	ntes les décisions s arrérages tion titution tsecondaire le l'article 444 du	A DEMANDE ☐ 910- Formulaire III (article 22 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale) ☐ 911- Documents requis par l'article 21 des Lignes directrices fédérales concernant les revenus ☐ 912- Explications et pièces justificatives relatives aux dépenses spéciales ou extraordinaires ☐ 913- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale) ☐ 914- Autres preuves pertinentes (préciser) :	
Cocher la case n	Cocher la case pour ajouter une page supplémentaire			
соста на сазе р	a. ajouter une pu	20 20 Parkielliellielle		
PARTIE 11- DÉCLAR	ATION DE LA PART	TE DEMANDERESSI	E	
Je déclare que les re	enseignements ci-c	lessus sont exacts	et complets et je signe :	
Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature		

Ministère de la Justice Québec 🖼 🐯

DEMANDE DE MODIFICATION, D'ANNULATION OU DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE (articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du min	istère de la Justi	ce			
Numéro de référence du dossier d	e l'Autorité désig	née requérante :			
PARTIE 1– IDENTIFICATION DE LA	PARTIE DEMANI	DERESSE			
Noms		Prénoms			Date de naissance
					AAAA / MM / JJ
Téléphone de résidence	Cellulaire		Téléphone au	bureau	
() -	() -		()	-	Poste :
Courriel		L	angue de corres	· —	
			Français	Angl	ais
Adresse de résidence (Nº civique, rue, nº d	appartement, ville,	province, État, pays)			Code postal/code ZIP
Adresse postale si différente (Nº civique, r	ue, nº d'appartemen	t, ville, province, Etat, p	pays)		Code postal/code ZIP
			. ,		
Je demande que mes informati conjugale ou familiale.	ons personnelles	s ne soient pas divu	lguées aux au	itres parties e	en raison de violence
conjugate ou furnitate.					
PARTIE 2- IDENTIFICATION DE LA	PARTIE DEFENDI	Prénoms			Date de naissance
					AAAA / MM / JJ
SECTION 2.1– INFORMATIONS (SI	FILES SONT CON	INLIES) CONCERNA	NT I A DARTI	E DÉCENDED	FCCE
Téléphone de résidence	Cellulaire	INOES, CONCERNA	Téléphone au		LJJL
() -	() -		()	-	Poste :
Courriel				Nº d'assurance	e sociale
Adresse de résidence au Québec (Nº civique	ıe, rue, nº d'apparteı	ment, ville)			Code postal

oms		Prénoi	ms	Date de naissano	
éléphone de résidence	Cellulaire		Courriel	70007 191191 /	33
) -	() -		Courter		
dresse de résidence (No civi	ique, rue, no d'appartement, vi	lle, provinc	L ce, État, Pays)	Code postal / Code	Zip
Ajouter un enfant majeur (+)	1				
	•				
	MENTS SUR LE DIVORCE				
o e	e du divorce Province	ou territo	oire où le jugement de divorce a	été rendu	
403- le suis un ex	-énoux qui verse une ner	sion alin	nentaire nour mon ex-énd	oux ou nour mes enfants	
Une copie du jugem	ent de divorce canadien e	est jointe	nentaire pour mon ex-épo à la présente demande DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision		
Une copie du jugem	ent de divorce canadien e	est jointe	e à la présente demande DANS LE CADRE D'UNE P		
Une copie du jugem SECTION 4.1— ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance alimen	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM	ENDUES Sion	e à la présente demande DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision	ROCÉDURE EN DIVORCE	
Une copie du jugem SECTION 4.1– ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM ntaire (+) DE PERCEPTION POUR LE	ENDUES Sion	e à la présente demande DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision		
Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment SECTION 4.2- DOSSIER D'UNE PROCÉDURE EN	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM ntaire (+) DE PERCEPTION POUR LE	ENDUES sion	DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision	ROCÉDURE EN DIVORCE	
Une copie du jugem SECTION 4.1– ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment SECTION 4.2– DOSSIER D'UNE PROCÉDURE EN	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM ntaire (+) DE PERCEPTION POUR LE DIVORCE	ENDUES sion	DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision	ROCÉDURE EN DIVORCE	
Une copie du jugem ECTION 4.1— ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment ECTION 4.2— DOSSIER D'UNE PROCÉDURE EN de dossier	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM ntaire (+) DE PERCEPTION POUR LE DIVORCE	ENDUES sion / JJ	DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision	ROCÉDURE EN DIVORCE S RENDUES DANS LE CADRE	
Une copie du jugem SECTION 4.1— ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment SECTION 4.2— DOSSIER D'UNE PROCÉDURE EN 4° de dossier Arrérages 121- Indiquer le montar	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM DE PERCEPTION POUR LE DIVORCE Province ou terri	ENDUES sion Ju S ORDO toire canad	DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision NNANCES ALIMENTAIRES	ROCÉDURE EN DIVORCE	
Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment SECTION 4.2- DOSSIER D'UNE PROCÉDURE EN N° de dossier Arrérages 421- Indiquer le montar 422- Indiquer le montar	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM DE PERCEPTION POUR LE DIVORCE Province ou terri at total des arrérages : at des versements me	ENDUES sion Ju S ORDO toire canad	DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision NNANCES ALIMENTAIRES dien / État / Pays	ROCÉDURE EN DIVORCE	
Une copie du jugem SECTION 4.1- ORDONN Judiciaire Administrative Ajouter une ordonnance aliment SECTION 4.2- DOSSIER D'UNE PROCÉDURE EN N° de dossier Arrérages 421- Indiquer le montar	ANCES ALIMENTAIRES R Date de la décis AAAA / MM DE PERCEPTION POUR LE DIVORCE Province ou terri at total des arrérages : at des versements me	ENDUES sion / JJ sis ORDO toire canad	DANS LE CADRE D'UNE P N° de référence de la décision NNANCES ALIMENTAIRES dien / État / Pays	ROCÉDURE EN DIVORCE	

PARTIE 5- CHANGEMENTS SURVENUS DEPUIS QU'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE A ÉTÉ RENDUE OU MODIFIÉE

Veuillez indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les changements survenus depuis qu'une ordonnance alimentaire a été rendue ou modifiée et qui justifient la présente DEMANDE selon les personnes concernées (sections 5.1 et 5.2) :

SECTION 5.1 – CHANGEMENTS SURVENUS POUR LES ENFANTS
511- Changement de situation des enfants mineurs qui reçoivent une pension alimentaire Préciser :
512- Changement de situation des enfants majeurs qui reçoivent une pension alimentaire Préciser :
513- Changement concernant les accords portant sur la prise en charge de l'enfant (exemple : accord portant sur le temps parental) Préciser :
514- Autre. Préciser :
SECTION 5.2- CHANGEMENTS SURVENUS POUR LES EX-ÉPOUX
521- Modification des revenus de l'ex-époux qui verse une pension alimentaire
522- Modification des revenus de l'ex-époux qui reçoit une pension alimentaire
523- Changement de situation de l'ex-époux qui reçoit une pension alimentaire
Préciser :
PARTIE 6- NATURE DE LA DEMANDE
Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, la nature de votre DEMANDE :
601- Je demande la MODIFICATION d'une ordonnance alimentaire : remplir la partie 7
602- Je demande l'ANNULATION d'une ordonnance alimentaire : remplir la partie 8
603- Je demande la SUSPENSION d'une ordonnance alimentaire : remplir la partie 9
PARTIE 7- DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE
Si vous avez coché la case de la ligne « 601- Je demande la MODIFICATION d'une ordonnance alimentaire » à la partie 6, indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, quelles sont les personnes visées par votre demande de modification :
710- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la section 7.1
720- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la section 7.2 730- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la section 7.3 740- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 7.4
SECTION 7.1- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS
Pension alimentaire
711- Je demande une diminution de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs selon les <i>Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants</i> <u>OU</u>
712- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs selon les <i>Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants</i>

à \$ versé mensue	ontant total de la pension alimentaire p llement ou annuellement à compter	rdu: AAAA/MM/JJ
714- Identifier les enfants mine alimentaire :	urs visés par cette demande de modific	ation au montant versé à titre de pension
Noms	Prénoms	Date de naissance
		AAAA / MM / JJ
Obligation alimentaire découla	nt d'une relation de : 🔲 Filiation 🔲 En	lieu et place d'un parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
715- Identifier, au moyen de le montant versé à titre de pension	urs prénoms, les enfants majeurs visés p n alimentaire:	par cette demande de modification au
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		
Dépenses spéciales ou extraor		
716- Je demande une dimin pour enfants mineurs et ma		de dépenses spéciales ou extraordinaires
717- Je demande une augm	· —	itre de dépenses spéciales ou extraordinaires
pour enfants mineurs et ma		
	ontant total des dépenses spéciales et e er du : AAAA / MM / JJ	extraordinaires pour enfants mineurs et
719- Identifier les enfants mine spéciales ou extraordinaire		ation au montant versé à titre de dépenses
Noms	Prénoms	Date de naissance
		AAAA / MM / JJ
Obligation alimentaire découla	nt d'une relation de : 🔲 Filiation 🔲 En	lieu et place d'un parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
Ajouter un emane mineur (1)		
719.1- Identifier, au moyen de	eurs prénoms, les enfants majeurs visés	s par cette demande de modification au
montant versé à titre de dépen	ses spéciales ou extraordinaires :	
Prénoms :		

SECTION 7.2- MODIFICATION D'UNE ORD	ONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENF	ANTS MINEURS
Pension alimentaire		
721- Je demande une diminution de selon les Lignes directrices fédérales su		limentaire pour enfants mineurs fants <u>OU</u>
722- Je demande une augmentation de selon les Lignes directrices fédérales su	•	n alimentaire pour enfants mineurs fants
723- Cette demande porte le montant tota mensuellement ou annuellement à		fants mineurs à \$ versé
724- Identifier les enfants mineurs visés pa alimentaire :	ar cette demande de modification a	u montant versé à titre de pension
Noms	Prénoms	Date de naissance
		AAAA / MM / JJ
Obligation alimentaire découlant d'une re	lation de : 🗌 Filiation 🗌 En lieu et	place d'un parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
Dépenses spéciales ou extraordinaires		
725- Je demande une diminution de pour enfants mineurs OU	\$ du montant versé à titre de dép	enses spéciales ou extraordinaires
726- Je demande une augmentation de pour enfants mineurs	\$ du montant versé à titre de c	lépenses spéciales ou extraordinaires
727- Cette demande porte le montant tota à \$ à compter du : AAAA / MM		dinaires pour enfants mineurs
728- Identifier les enfants mineurs visés pa spéciales ou extraordinaires :	ar cette demande de modification a	u montant versé à titre de dépenses
Noms	Prénoms	Date de naissance
		AAAA / MM / JJ
Obligation alimentaire découlant d'une re	lation de : Filiation Fn lieu et	place d'un parent
obligation allinentaire decodaint a dife re	idion de Tination En ned et	place a an parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
SECTION TO MACRISTON PAINT OR	CANALANCE ALIMENTAIRE ROLLR EN	CANITS ASSITIVES
SECTION 7.3- MODIFICATION D'UNE ORD	ONNANCE ALIMENTAIRE POUR EN	ANTS MAJEURS
Pension alimentaire		
731- Je demande une diminution de selon les Lignes directrices fédérales su	•	limentaire pour enfants majeurs fants OU
732- Je demande une augmentation de selon les Lignes directrices fédérales si	\$ du montant versé à la pensio	n alimentaire pour enfants majeurs
733- Cette demande porte le montant tota versé mensuellement ou annue	al de la pension alimentaire pour en	fants majeurs à \$
734- Identifier, au moyen de leurs prénom montant versé à titre de pension alime	ns, les enfants majeurs visés par cett	
montant verse a title de pension anni	entaire :	
Prénoms :	entaire :	

SECTION 7.3- MODIFICATION D'UNE ORDONNA	NNCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS (s	suite)
Dépenses spéciales ou extraordinaires		
735- Je demande une diminution de \$ pour enfants majeurs <u>OU</u>	du montant versé à titre de dépenses spéciales ou	u extraordinaires
736- Je demande une augmentation de pour enfants majeurs	\$ du montant versé à titre de dépenses spéciales	s ou extraordinaires
737- Cette demande porte le montant total des à \$ à compter du : AAAA / MM / JJ	dépenses spéciales et extraordinaires pour enfa	ints majeurs
738- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les montant versé à titre de dépenses spéciales		odification au
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		
SECTION 7.4- MODIFICATION D'UNE ORDONNA	NCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX	
	du montant versé à la pension alimentaire pou	r ex-époux OU
742- Je demande une augmentation de	\$ du montant versé à la pension alimentaire p	*
743- Cette demande porte le montant total de l		
	,,	
PARTIE 8- DEMANDE D'ANNULATION D'UNE O	RDONNANCE ALIMENTAIRE	
Si vous avez coché la case de la ligne « 602- Je d partie 6 de la présente demande, indiquer, en coalimentaires sont concernées par votre demand	ochant la ou les cases appropriées, quelles ordo	
remplir la <u>section 8.1</u> 820- Je demande l'annulation d'une ordor 830- Je demande l'annulation d'une ordor	nnance alimentaire pour enfants mineurs et maj nnance alimentaire pour enfants mineurs : remp nnance alimentaire pour enfants majeurs : remp nnance alimentaire pour ex-époux : remplir la <u>se</u>	olir la <u>section 8.2</u> olir la <u>section 8.3</u>
811- Je demande l'annulation d'une ordonnance à compter du : AAAA / MM / JJ		MAJEURS
812- Identifier les enfants mineurs visés par la d	emande d'annulation :	
Noms	Prénoms	Date de naissance
Obligation alimentaire découlant d'une relation	de : Filiation En lieu et place d'un parent	
Ajouter un enfant mineur (+)		
813- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les	enfants majeurs visés par la demande d'annulat	ion :
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		

SECTION 8.2- ANNULATION D'UNE ORDO	NNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFA	NTS MINEURS
821- Je demande l'annulation d'une ordo	nnance alimentaire pour enfants min	eurs à compter du : AAAA / MM / JJ
822- Identifier les enfants mineurs visés p	ar la demande d'annulation :	
Noms	Prénoms	Date de naissance
Obligation alimentaire découlant d'une re	elation de : Filiation En lieu et	place d'un parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
SECTION 8.3- ANNULATION D'UNE ORDO	NNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFA	NTS MAJEURS
831- Je demande l'annulation d'une ordo	nnance alimentaire pour enfants maj	eurs à compter du : AAAA / MM / JJ
832- Identifier, au moyen de leurs prénor	ns, les enfants majeurs visés par la de	emande d'annulation :
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		
SECTION 8.4- ANNULATION D'UNE ORDO	NNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉP	POUX
841- Je demande l'annulation d'une ordo	nnance alimentaire pour ex-époux à d	compter du : AAAA / MM / JJ
PARTIE 9- DEMANDE DE SUSPENSION D'	UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE	
Si vous avez coché la case de la ligne « 60 partie 6 de la présente demande, indique alimentaires sont concernées par votre d	r, en cochant la ou les cases appropri	
remplir la <u>section 9.1</u> 920- Je demande la suspension d'ul 930- Je demande la suspension d'ul	ne ordonnance alimentaire pour enfa ne ordonnance alimentaire pour enfa ne ordonnance alimentaire pour enfa ne ordonnance alimentaire pour ex-é	ants mineurs : remplir la <u>section 9.2</u> ants majeurs : remplir la <u>section 9.3</u>
SECTION 9.1- SUSPENSION D'UNE ORDO	NNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFAN	ITS MINEURS ET MAJEURS
911- Je demande la suspension d'une ord		
912- Identifier les enfants mineurs visés p	ar la demande de suspension:	
Noms	Prénoms	Date de naissance
Obligation alimentaire découlant d'une re	elation de : Filiation En lieu et	
Ajouter un enfant mineur (+)		
913- Identifier, au moyen de leurs prénor	ns, les enfants majeurs visés par la de	emande d'annulation :
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		

SECTION 9.2- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE A	ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEU	JRS
921- Je demande la suspension d'une ordonnance a à compter du : AAAA / MM / JJ	alimentaire pour enfants mineurs pou	ur une durée de mois
922- Identifier les enfants mineurs visés par la dema	ande de suspension:	
Noms	Prénoms	Date de naissance
		AAAA / MM / JJ
Obligation alimentaire découlant d'une relation de	: 🔲 Filiation 🗌 En lieu et place d'un	parent
Ajouter un enfant mineur (+)		
SECTION 9.3- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE A		
931- Je demande la suspension d'une ordonnance a à compter du : AAAA / MM / JJ	alimentaire pour enfants majeurs pou	ır une durée de mois
932- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfa	ants majeurs visés par la demande de	e suspension :
Prénoms :		
Ajouter un enfant majeur (+)		
SECTION 9.4- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE A	ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX	
941- Je demande la suspension d'une ordonnance a à compter du : AAAA / MM / JJ	alimentaire pour ex-époux pour une c	durée de mois
PARTIE 10– MINISTÈRE OU ORGANISME GOUVERN	IEMENTAL	
Un ministère ou un organisme gouvernemental pou prendre part (si les règles de droit applicables le per		
 1 001- Je reçois de l'aide au revenu ou de l'aid 1 002- La partie défenderesse reçoit de l'aide reçu. 		çoit peut-être ou en a déjà
PARTIE 11- DOCUMENTS ANNEXÉS AFIN DE COMP	LÉTER LA DEMANDE	
1 101- Jugement de divorce canadien	1 110- Formulaire III (art	ticle 22 du Règlement de la
1 102- Jugement en séparation de corps		bec en matière familiale)
1 103- Ordonnances alimentaires (toutes les décisions ante	directrices fédérales cor	s par l'article 21 des Lignes
1 104- États de compte ou relevés des arrérages	directrices fédérales cor	
1 105- Ordonnances parentales	aux dépenses spéciales	èces justificatives relatives
1 106- Acte ou certificat de naissance	· · · · · ·	ou extraordinaires d'autres ordonnances ou
1 107- Certificat ou jugement d'adoption	instances (article 16 du	
1 108- Preuve d'inscription à une institution	supérieure du Québec e	
d'enseignement secondaire ou postsecondaire	1 114- Autres preuves p	
1 109- Déclaration requise en vertu de l'article 4		

PARTIE 12- INFORM	MATIONS SUPPLÉM	IENTAIRES
Cocher la case p	our ajouter une pa	ge supplémentaire
PARTIE 13- DÉCLA	RATION DE LA PART	TIE DEMANDERESSE
Je déclare que les r	enseignements ci-c	dessus sont exacts et complets et je signe :
Ville	Date	Signature
	AAAA / MM / JJ	

Annexe II

(deuxième alinéa de l'article 8 et deuxième alinéa de l'article 9)

Ministère de la Justice Québec ₩ ₩ RÉPONSE DE LA PARTIE DÉFENDERESSE À LA DEMANDE D'OBTENTION, DE MODIFICATION, D'ANNULATION OU DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE (articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du ministère de la Justice

Nom de la partie demanderesse au dossier de la cour

Nom de la partie défenderesse au dossier de la cour

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DE LA	PARTIE QUI PR	ODUIT LE FURIVIU	LAIRE DE REPONSE	
La présente réponse est déposée p	oar :			
1 100- Partie défenderesse (<u>ne pas</u> remplir la PARTIE 4)				
Indiquer votre situation rela	tivement à l'ord	onnance alimenta	aire en cause :	
1 101- Je suis le créancie directrices fédérales sur 1 102- Je suis le créancie 1 103- Je suis le débiteu	<i>les pensions alin</i> er d'une pension	nentaires pour en alimentaire pour	fants ex-époux	
1 200- Personne, organisme (ne pas remplir la PARTIE 2))		t un droit légal de partic	ciper à cette réponse
PARTIE 2 – IDENTIFICATION DE LA	PARTIE DEFENL	Prénoms		Date de naissance
NOTITS		Prenoms		AAAA / MM / JJ
Cocher la case correspondant à vo	tre lien de parer	nté avec la partie (demanderesse :	
2 001- Je suis l'ex-époux de	la partie demand	deresse		
2 002- Je suis un enfant de la	a partie demand	eresse		
Téléphone de résidence	Cellulaire		Téléphone au bureau	
() -	() -		() -	Poste :
Courriel			Langue de correspondance Français A	nglais
Adresse de résidence (Nº civique, rue, nº d	l'appartement, ville,	province, État, pays)		Code postal/code ZIP
Adresse postale si différente (N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, État, pays) Code postal/code ZIP				
Je demande que mes informati conjugale ou familiale	ions personnelle	s ne soient pas div	vulguées aux autres part	ies en raison de violence
PARTIE 3 – IDENTIFICATION DE LA	PARTIE DEMAN	IDERESSE		
Noms		Prénoms		Date de naissance
				AAAA / MM / JJ

PARTIE 4 – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE, DE L'ORGANISME PUBLIC O	U DU MINISTÈRE	
Nom	Lien avec la partie dé	fenderesse
Adresse (Nº civique, rue, nº de bureau, ville, province, État, pays)	,	Code postal/code ZIP
Courriel	Téléphone	
	() -	
PARTIE 5 – IDENTIFICATION DE L'AVOCAT (si représenté par un avocat)		
Nom et prénom de l'avocat		
Nom du cabinet de l'avocat		
Adresse (№ civique, rue, nº de bureau, ville, province, État, pays)		Code postal/code ZIP
Courriel	Téléphone	
	() -	
	II.	
PARTIE 6 – IDENTIFICATION DE LA NATURE DE LA DEMANDE PRODUITE PA	AR LA PARTIE DEMA	ANDERESSE
Cocher la case correspondant à la demande produite par la partie demande		
présent formulaire :	0000 01 a .aqae	rous reportates par le
6 100- La partie demanderesse a produit une demande d'obtention 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce) :	d'une ordonnance	alimentaire (article
6101- Si vous consentez à la demande d'obtention d'une ordonnai parties 7 et 10 du présent formulaire	nce alimentaire, vou	s devez remplir les
6102- Si vous refusez la demande d'obtention d'une ordonnance a partie 11 du présent formulaire OU	limentaire, vous dev	rez remplir la
6 200- La partie demanderesse a produit une demande de modificat d'une ordonnance alimentaire (article 18.1 et 19 de la Loi sur le divo		ou de suspension
Si vous avez coché la case à la ligne 6200, vous devez indiquer, en co demande contient une demande de modification, une demande d'au suspension d'une ordonnance alimentaire :		
6 210- La demande contient une demande de modification d'une	ordonnance alime	ntaire :
6 211- Si vous consentez à la demande de modification d'une o remplir les <u>parties 7 et 10</u> du présent formulaire	rdonnance alimenta	ire, vous devez
6 212- Si vous refusez la demande de modification d'une ordon partie 11 du présent formulaire	nance alimentaire, v	ous devez remplir la

PARTIE 6 - IDENTIFICATION DE LA NATURE DE LA DEIVIANDE PRODUTTE PAR LA PARTIE DEIVIANDERESSE (SUILE)
Si vous avez coché la case à la ligne 6200, vous devez indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, si la demande contient une demande de modification, une demande d'annulation ou une demande de suspension d'une ordonnance alimentaire :
6 220- La demande contient une demande d'annulation d'une ordonnance alimentaire :
6 221- Si vous consentez à la demande d'annulation d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir les <u>parties 8 et 10</u> du présent formulaire.
6 222- Si vous refusez la demande d'annulation d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir la partie 11 du présent formulaire.
6 230- La demande contient une demande de suspension d'une ordonnance alimentaire :
6 231- Si vous consentez à la demande de suspension d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir les <u>parties 9 et 10</u> du présent formulaire.
6 232- Si vous refusez la demande de suspension d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir la partie 11 du présent formulaire.

PARTIE 7 – CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE
Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes pour qui la partie demanderesse a produit une demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire ou une demande de modification d'une ordonnance alimentaire :
7100- Enfants mineurs et majeurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la section 7.1
7200- Enfants mineurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la section 7.2
7300- Enfants majeurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la section 7.3
7400- Ex-époux La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour ex-époux ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la section 7.4
N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

SECTION 7.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS
Pension alimentaire
7101- Je consens au montant de la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :
7102- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs ou
7103- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
Dépenses spéciales ou extraordinaires
7104- Je consens au montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :
7105- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant les dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs
<u>ou</u>
7106- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.
SECTION 7.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS
Pension alimentaire
7201- Je consens au montant de la pension alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante :
7202- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour enfants mineurs <u>OU</u>
7203- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
Dépenses spéciales ou extraordinaires
7204- Je consens au montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs de la manière suivante :
7205- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant les dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs
<u>ou</u>
7206- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.

SECTION 7.3- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS
Pension alimentaire
7301- Je consens au montant de la pension alimentaire pour enfants majeurs de la manière suivante :
7302- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour enfants majeurs
<u>OU</u>
7303- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
Dépenses spéciales ou extraordinaires
7304- Je consens au montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs de la manière suivante :
7305- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant les dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs
<u>OU</u>
7306- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.
SECTION 7.4- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE
ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX
7401- Je consens à la demande d'obtention ou de modification d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux de la manière suivante :
7402- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour ex-époux
<u>ou</u>
7403- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.
PARTIE 8 – CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE
Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes qui sont visées par la demande d'annulation d'une
ordonnance alimentaire produite la partie demanderesse :
810- Enfants mineurs et majeurs
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la <u>section 8.1</u>
820- Enfants mineurs
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la <u>section 8.2</u>
830- Enfants majeurs
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la <u>section 8.3</u>
840- Ex-époux
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 8.4
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

SECTION 8.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS
8101- Je consens à l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière
suivante :
8102- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
OU 8103- à compter du : AAAA / MM / JJ
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.
SECTION 8.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS
8201- Je consens à l'annulation de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante :
8202- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
8203- à compter du : AAAA / MM / JJ
N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.
SECTION 8.3- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS
8301- Je consens à l'annulation de l'ordonnance alimentaire pour enfants majeurs de la manière suivante :
8302- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse OU 8303- à compter du : AAAA / MM / JJ
N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.
SECTION 8.4- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX- ÉPOUX
8401- Je consens à l'annulation de l'ordonnance alimentaire pour ex-époux de la manière suivante :
8402- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse OU 8403- à compter du : AAAA / MM / JJ
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes pour qui la partie demanderesse a produit une demande de suspension d'une ordonnance alimentaire : 9100- Enfants mineurs et majeurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la section 9.1 9200- Enfants mineurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la section 9.2 9300- Enfants majeurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la section 9.3 9400- Ex-époux La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la section 9.3 9400- Ex-époux La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 9.4 N'oubliez pas également de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9103- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9203- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pos de remplir la partie 10 relative	PARTIE 9 – CONSENTEMENT A LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la section 9.1 9200- Enfants mineurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la section 9.2 9300- Enfants majeurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la section 9.3 9400- Ex-époux La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 9.4 N'oubliez pas également de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9103- pour la durée suivante de mois 9104- à compter du : AAAA / MIM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MIM / JJ	
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la section 9.2 9300- Enfants majeurs La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la section 9.3 9400- Ex-époux La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 9.4 N'oubliez pas également de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :	La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la section 9.3 3400- Ex-époux La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 9.4 N'oubliez pas également de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9103- pour la durée suivante de mois 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9203- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse ou 9203- pour la durée suivante de mois	La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la section 9.4 N'oubliez pas également de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9103- pour la durée suivante de mois 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance
SECTION 9.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse 9103- pour la durée suivante de mois 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse 0U 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir la suspension d'une ordonnance
ENFANTS MINEURS ET MAJEURS ☐ 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : ☐ 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU ☐ 9103- pour la durée suivante de mois ☐ 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ☐ 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : ☐ 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU ☐ 9203- pour la durée suivante de mois ☐ 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	N'oubliez pas également de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.
ENFANTS MINEURS ET MAJEURS ☐ 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : ☐ 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU ☐ 9103- pour la durée suivante de mois ☐ 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ☐ 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : ☐ 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU ☐ 9203- pour la durée suivante de mois ☐ 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	
ENFANTS MINEURS ET MAJEURS ☐ 9101- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante : ☐ 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU ☐ 9103- pour la durée suivante de mois ☐ 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ☐ 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : ☐ 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU ☐ 9203- pour la durée suivante de mois ☐ 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	
Suivante: 9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse 00	
9103- pour la durée suivante de mois 9104- à compter du : AAAA / MM / JJ N'oubliez pas de remplir la partie 10 relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse 00	<u> </u>
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse. SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	OU 9103- pour la durée suivante de mois
ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	
ENFANTS MINEURS 9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante : 9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	
9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	
OU 9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	9201- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante :
9203- pour la durée suivante de mois 9204- à compter du : AAAA / MM / JJ	
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.	9203- pour la durée suivante de mois
	N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

SECTION 9.3- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPE ENFANTS MAJEURS	NSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR
9301- Je consens à la suspension de l'ordonnance alime	ntaire pour enfants majeurs de la manière suivante :
9302- pour la durée et à compter de la date ind OU 9303- pour la durée suivante de mois 9304- à compter du : AAAA / MM / JJ	quées dans la demande de la partie demanderesse
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documen	nts à joindre en appui à votre réponse.
SECTION 9.4- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPE ÉPOUX	NSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-
9401- Je consens à l'annulation de la pension alimenta	ire pour ex-époux de la manière suivante :
9402- à compter de la date indiquée dans la der	nande de la partie demanderesse
OU 9403- à compter du : AAAA / MM / JJ	
N'oubliez pas de remplir la <u>partie 10</u> relative aux documen	nts à ioindre en annui à votre réponse
Woulder pas de l'empiri la <u>partie 10</u> relative dan documen	ns a joinare en appar a voire reponse.
PARTIE 10 – DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE CONSENT	EMENT
En complément de votre consentement à la DEMANDE, ve indiqués ci-dessous, selon que la DEMANDE de la partie d enfants ou pour ex-époux. Si la DEMANDE concerne une c vous ne devez soumettre qu'une seule copie de chaque d	emanderesse concerne une ordonnance alimentaire pour ordonnance alimentaire pour ex-époux et pour enfants,
Ordonnance alimentaire pour enfants :	Ordonnance alimentaire pour ex-époux :
10 001- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec	10 006- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec
10 002- Documents requis par l'article 21 des Lignes directrices fédérales concernant les revenus	10 007- Formulaire III (article 22 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
10 003- Explications et pièces justificatives relatives	10 008- Avis concernant d'autres ordonnances ou
aux dépenses spéciales ou extraordinaires	instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
10 004- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour	10 009- Autres preuves pertinentes. Préciser :
supérieure du Québec en matière familiale)	
10 005- Autres preuves pertinentes. Préciser :	
OU.	
<u>ou</u>	
DARTIE 11 DEFLIC DE LA DEMANDE	
PARTIE 11 – REFUS DE LA DEMANDE 11001- JE NE CONSENS PAS à la demande pour les mo	

SECTION 11.1 - DO	CUMENTS A JOIND	RE A VOTRE REFUS					
En complément du refus à la DEMANDE, vous devez joindre à votre RÉPONSE les documents indiqués ci-dessous, selon que la DEMANDE de la partie demanderesse concerne une ordonnance alimentaire pour enfants ou pour exépoux. Si la DEMANDE concerne une ordonnance alimentaire pour ex-époux et pour enfants, vous ne devez soumettre qu'une seule copie de chaque document demandé. Cocher la ou les cases appropriées :							
Ordonnance alimen	taire pour enfants	:	Ordonnance alimentaire pour ex-époux :				
du Code de prod	cion requise en vert cédure civile du Que ents requis par l'art	ébec	☐ 11 106- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec ☐ 11 107- Formulaire III (article 22 du Règlement de la				
directrices fédérales concernant les revenus			Cour supérieure du Québec en matière familiale)				
aux dépenses sp	ions et pièces justif péciales ou extraoro	dinaires	11 108- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour				
instances (article	icernant d'autres o e 16 du Règlement Juébec en matière f	de la Cour	supérieure du Québec en matière familiale) 11 109- Autres preuves pertinentes. Préciser :				
l — ·	preuves pertinentes	•					
☐ Cocher la case p	our ajouter une pa	ge supplémentaire					
PARTIE 13 – DÉCLARATION DE LA PARTIE DÉFENDERESSE Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et je signe :							
Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature					

(premier alinéa de l'article 17)

Désistement

(articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du ministère de la Justice							
CANADA Province de Québ District de							
Nº du dossier							
	FICATION DE LA P	ARTIE DEMANDERESSE		Data da maiore			
Noms		Prénoms		Date de naissance AAAA MM JJ			
		•					
	FICATION DE LA P	ARTIE DÉFENDERESSE					
Noms		Prénoms		Date de naissance			
				AAAA MM JJ			
PARTIE 3 – DÉSIS	TEMENT						
La partie demander	esse se désiste de	la demande suivante intro	duite auprès de la Cour supérieu	re du Québec :			
☐ 3001- Demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire (articles 18.1 et 19 Loi sur le divorce)							
☐ 3002- Demande de modification, d'annulation ou de suspension d'une ordonnance alimentaire							
(articles 18.1 et 19 Loi sur le divorce)							
DARTIE 4 DÉCLARA	ATION DE LA BARTIE	DEMANDEDESSE					
PARTIE 4 - DÉCLARATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE							
Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et je signe :							
Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature					